

**SCP F MASCRET
S FORNELLI
H-P VERSINI**

Commissaires de Justice Associés
71, Boulevard Oddo
Angle rue Villa Oddo
CS 20077
13344 MARSEILLE cedex 15
Tél : 04.96.11.13.13
etude@hdjpaca.com
FR7611306000304810407551013
AGRI FR PP 813

**ACTE DE
COMMISSAIRE
DE
JUSTICE**

PREMIERE EXPEDITION

T7

Coût

Nature	Montant
Emolument Art. R 444-3	221.36
Majoration	148.80
SCT Art. 444-48	9.40
Total H.T.	379.56
T.V.A à 20 %	75.91
Total TTC	455.47

Les articles se réfèrent au Code de Commerce

Tarif calculé sur la somme de 3000 €

SCT : Frais de Déplacement

DEP : Droit d'Engagement des Poursuites

Acte non soumis à la taxe



PROCES VERBAL DESCRIPTIF PORTANT SUR L'IMMEUBLE DE

LE JEUDI ONZE JUILLET DEUX MILLE VINGT-QUATRE

Nous, Société Civile et Professionnelle Franck MASCRET - Stéphane FORNELLI - Henri-Pierre VERSINI, S.C.P. Titulaire d'un Office de Commissaire de Justice, Commissaires de Justice Associés anciennement Huissiers de Justice, 71 Boulevard Oddo, angle Rue Villa Oddo à MARSEILLE (13015), l'un d'eux soussigné,

A LA DEMANDE DE :

Maître Eric VERRECCHIA, de nationalité Française, Mandataire Liquidateur, 47 Bis A Boulevard Carnot
Résidence La Nativité Bât D 13100 AIX EN PROVENCE
en sa qualité de liquidateur du patrimoine personnel de [REDACTED]

En procédure de rétablissement personnel suivant jugement du Tribunal d'instance de Marseille du 11 juillet 2018 (RG n ° 11-18-000066) et de liquidation judiciaire du 23 Octobre 2019
Elisant domicile en mon Etude,

Ayant pour Avocat Maître Thomas D'JOURNO, Avocat Associé au sein du Cabinet EKLAR AVOCATS, dont le Cabinet est sis 43/45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE.

A L'ENCONTRE DE :

AGISSANT EN VERTU :

- D'un jugement réputé contradictoire en premier ressort rendu par le Juge des Affaires Familiales près le Tribunal Judiciaire de MARSEILLE en date du 08/03/2024 ;

- D'une ordonnance sur requête rendu par le Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, en date du 12/06/2024.

Le Commissaire de Justice soussigné **CERTIFIE** s'être transporté ce jour à 08 Heures 30, à l'adresse suivante :

41 Rue de la Maurelle, LES OLIVARELLES II, 13013 MARSEILLE ;

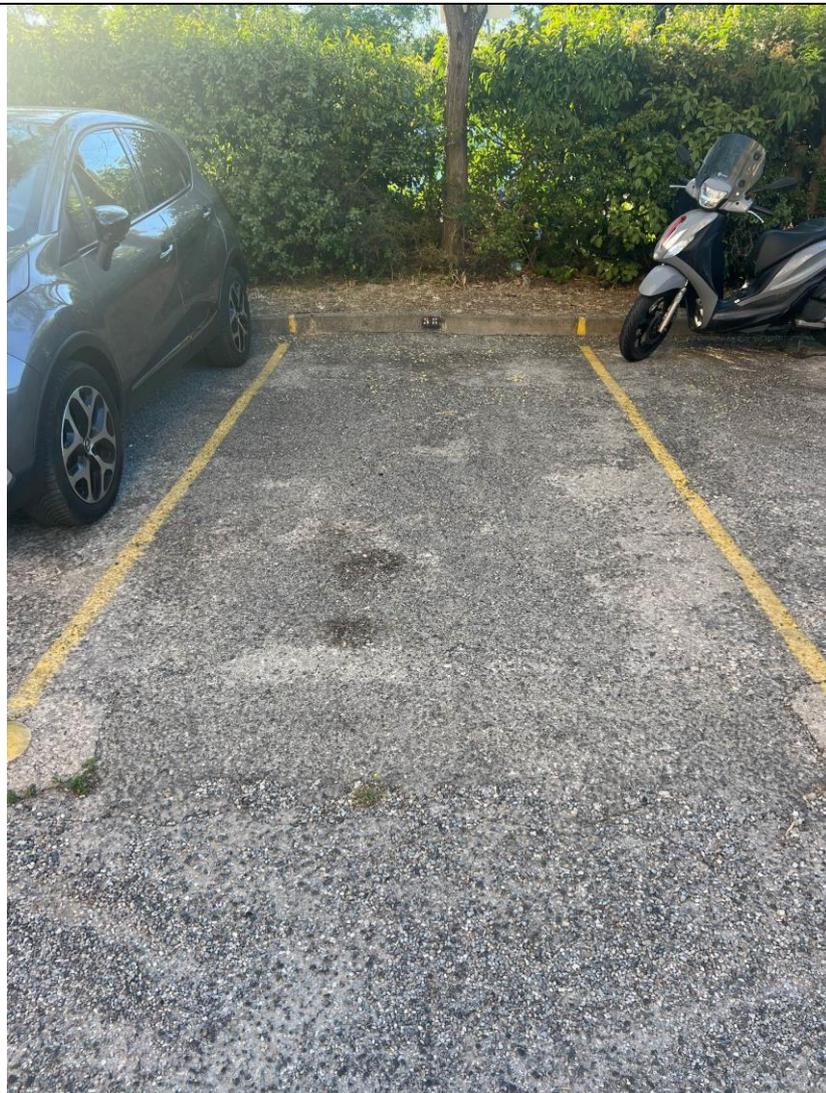


A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés :

LOT N°252
PARKING EXTERIEUR

Ce lot correspond à un emplacement de parking extérieur identifié par le numéro 58.





Ce parking se trouve derrière le Bâtiment C.

TRES IMPORTANT

Le syndic de la copropriété est le Cabinet ELYOTT IMMOBILIER, 82 Rue Jean Rameau, 13012 MARSEILLE.

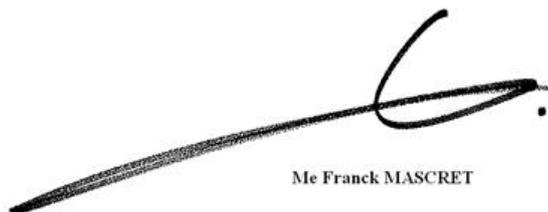
De retour en notre étude, nous avons clôturé définitivement nos opérations à 09 Heures 10, par la rédaction dudit procès-verbal descriptif, donnant lieu à la perception d'un émolument complémentaire de vacation en application des Articles A444-18 et Article A444-29 du Code de Commerce.

Nous précisons que les clichés photographiques annexés au présent ont été pris au moyen d'un appareil photos numérique, et ont été développés sur un ordinateur avec comme seuls modifications une réduction de format, les proportions étant conservées, et un éclaircissement des couleurs parfois nécessaire à la définition sur papier.

Plus rien n'étant à constater, nous avons dressé le présent Procès-Verbal pour servir et valoir ce que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES

DONT PROCES VERBAL



Me Franck MASCRET

